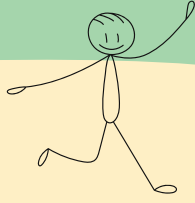


Devenez praticien agréé maître de stage des universités (PAMSU)



1

Qu'est ce qu'un PAMSU ?

C'est un médecin généraliste ambulatoire, formé et agréé. Il accueille en stage des étudiants de 2ème et 3ème cycle.

2

Pourquoi devenir MSU ?

- pour transmettre et partager
- pour promouvoir la médecine générale et ses compétences
- pour dynamiser son territoire
- pour lutter contre l'épuisement professionnel



6

Un bureau supplémentaire ?

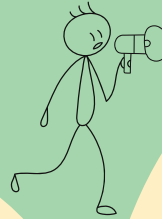
Contactez le DUMG pour devenir PAMSU pour les Docteurs Juniors de médecine générale, dès 2026 !



5

Des questions ? Des doutes ?

Organisation du temps, rémunération, relation avec l'étudiant, réaction des patients ? Rien de plus normal ! Lancez-vous dans l'aventure et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.



3

Quels critères ?

- exercer en ambulatoire conventionné depuis 2 ans, dont 1 en étant installé
- exercer conformément à la définition européenne de la médecine générale
- avoir une pratique qui regroupe toutes les compétences du métier
- avoir des locaux et un projet pédagogique adaptés à l'accueil d'un étudiant
- effectuer 2500 à 7500 actes par an

Contacts

Département universitaire de médecine générale (DUMG)

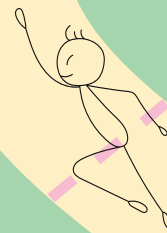
Eve Bancel, chargée de projets et de communication

eve.bancel@univ-amu.fr

04 91 32 42 42

Dre Jenny Forté, responsable de la commission des stages

jenny.forte@univ-amu.fr



4

Quelles démarches ?

- contacter le DUMG
- remplir le questionnaire de candidature et joindre son RIAP
- participer à la formation initiale obligatoire, composée d'une attestation facultaire (organisée par Aix-Marseille Université) et d'un séminaire pédagogique (organisé par CNGE Formation et indemnisé ANDPC)

